

## ► Quel objectif ?

Apporter un complément à l'Assurance Prospection afin de permettre aux entreprises de faire financer par leur banque, les dépenses couvertes dans le cadre d'un contrat d'Assurance Prospection.

## ► Quels bénéficiaires ?

Entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 1,5 M€ et 500 M€ et banques françaises ou filiales de banques étrangères, installées en France.

## ► Pour quels risques ?

➤ Carence pure et simple de l'entreprise ou son insolvabilité.

## ► A quelles conditions ?

- La garantie porte sur un financement annuel, adossé au montant du budget garanti au titre de l'Assurance Prospection délivrée à l'entreprise. Son renouvellement est possible en cas de poursuite de la période de garantie du contrat d'Assurance Prospection.
- Quotité garantie :
  - 100 % si le budget annuel garanti est inférieur ou égal à 100.000€,
  - 80 % au-delà de ce montant.
- Prime payable par la banque (aucun surcoût pour l'entreprise).

## ► Comment s'assurer ?

- La banque signataire d'une convention de partenariat avec Coface ainsi que d'une police cadre peut :
  - soit déposer une demande de garantie Assurance Prospection en ligne au nom et pour le compte de l'entreprise,
  - soit adresser, par télécopie, dans les 20 jours du dépôt de la demande Assurance Prospection de l'entreprise, une demande d'agrément de Financement Assurance Prospection (disponible sur le site [www.coface.fr](http://www.coface.fr)), marquant son intention de financer la démarche de prospection de l'entreprise.
- Coface notifie sa décision favorable par l'envoi :
  - à l'entreprise, d'une proposition de contrat Assurance Prospection,
  - à la banque, d'une notification d'agrément de Financement Assurance Prospection.





## **Contactez-nous**

Direction des Garanties Publiques  
92065 Paris La Défense Cedex

Service Relation Client

 **0 825 123 456**  
(0,15 € TTC/mn)

Responsables de Développement Garanties Publiques

Cf. Site web : [www.coface.fr](http://www.coface.fr) / Garanties Publiques / Assurance Prospection



Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur  
S.A. au capital de 107.120.298,36 euros  
R.C.S. Nanterre 552069791

DSCM 689 (06.2009)